

pales branches d'études du Cours commercial. Cet examen a lieu au mois de juin, pour les élèves de la maison.

L'année scolaire dure dix mois environ ; commençant dans les premiers jours de septembre, elle finit vers la fin de juin. Elle se divise en deux semestres égaux. A la fin de chacun de ces semestres, le Directeur envoie aux parents un bulletin détaillé, qui contient des renseignements précis sur l'application et la conduite de leurs enfants. En outre, les élèves externes du Cours commercial reçoivent, le samedi après-midi, un *bulletin de la semaine*, qu'ils doivent rapporter le lundi matin suivant, après l'avoir fait signer par leur père ou tuteur.

Chaque semestre se termine par un examen oral sur tout ce qui a été étudié pendant sa durée. Cependant les élèves des deux classes de Philosophie subissent trois examens par année. Aucun élève ne peut passer dans la classe suivant celle qu'il vient de terminer, s'il n'a conservé au moins le tiers ou le quart, selon l'importance des matières, des points accordés pour chacune des branches d'étude qui ont été l'objet de cet examen.

Un élève venant d'un autre collège devra présenter, pour être admis, un certificat de bonne conduite donné par le Directeur de la maison d'éducation qu'il a quittée.

Un enfant convaincu d'immoralité, d'insubordination ou de manque habituel d'application, sera renvoyé à ses parents.

Le Directeur peut prendre connaissance des lettres adressées aux élèves et de celles qu'ils envoient eux-mêmes.

Tous les élèves, pensionnaires et externes, doivent porter journellement le costume complet du Séminaire, qui consiste en un *capot* de drap bleu à nervures blanches, avec une ceinture verte; la casquette est aussi de drap bleu et à nervures blanches.